

Ordonnance

Par Jacques duc & Hongrie

Qui Enjoins aux Gardes de Lamonoye de Bordeaux
de faire fabriquer deniers blancs appellez
Bardys.

Du 27 aoust 1488

Nous vous mandons que faites faire en la d^e
monoye deniers blancs appellez Bardys de 3^e de loy
argent. Le Roy a 2^e de remede de 19^e de poids
au marc de Paris qui auront cours pour 3^e pieces
de petit denier Bourdelois a 16^e de loy argent.
Le Roy 2^e de remede de 23^e de poids au marc
de Paris qui auront cours les 3 pour un cad
Bardys jusques au nombre de 1000^l d'argent et
non plus pourveu que les maire et escheuins de la d^e
ville de Bordeaux Licerions en votre d^e monoye 500^l
d'argent blancs et faites faire au plus que pour 20^l
d'argent de cad. denier Bourdelois. En faisant donner
aux changeurs et marchands frequent au la d^e
monoye de stravy marc d'argent // Et ainsi que
mande nous estre par hene lettres, si garde bien

que ce n'est la seule en gardant toutes les
ordonnances faites sur le fait des monnoies
Paris le 27 aoust 1488.

111